

## Cohabitation multigénérationnelle : Une singularité Saint-Martinoise

A Saint-Martin, l'image de la famille « classique » s'efface au profit de la cohabitation multigénérationnelle.

En 2022, **2 935** personnes vivaient dans des foyers où plusieurs générations partagent le même toit. Ce modèle, associant souvent parents, enfants et aînés, représente **5%** des ménages, **un record aux Antilles**.

Derrière cette solidarité, où les femmes sont en première ligne, se cache un défi social majeur. Avec un taux élevé de sureoccupation, ce mode de vie n'est plus seulement culturel ou usuel, il devient un rempart contre la précarité. Entre un taux d'emploi en berne et une imbrication des foyers cinq fois plus élevée que dans l'hexagone, vivre ensemble est devenu, pour certains, une stratégie pour améliorer les conditions de vie.

### Logement :

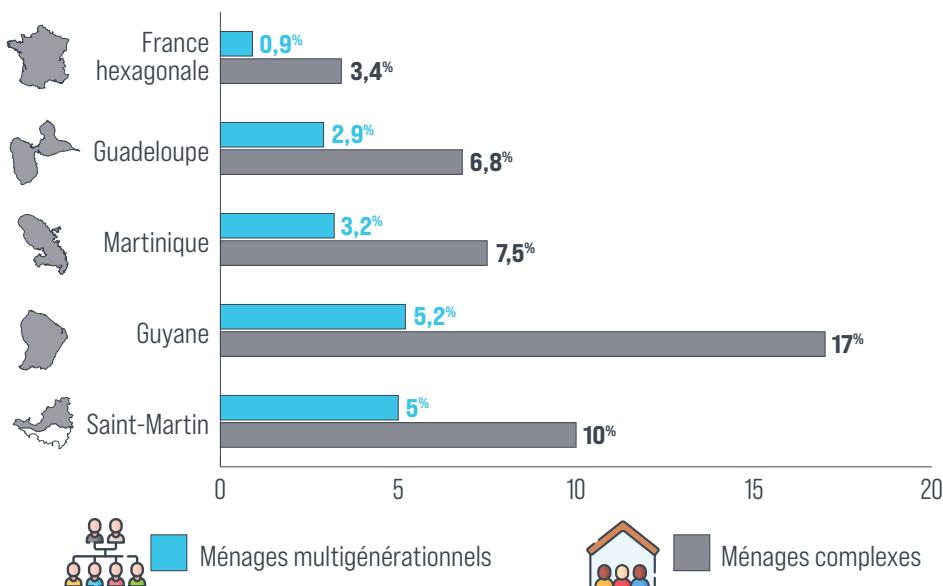
#### Saint-Martin : l'exception antillaise des ménages « complexes »

Si les Antilles-Guyane affichent structurellement une part de ménages complexes supérieure à l'hexagone, Saint-Martin se caractérise par des taux plus élevés. Avec **10%** de ménages dits « complexes », le territoire surclasse ses voisins martiniquais (**7,5%**) et guadeloupéens (**6,8%**). Ce modèle de cohabitation ne concerne que **3,4%** des foyers hexagonaux et seule la Guyane, avec un taux de **17%**, présente une concentration plus forte de ces ménages.

Cette singularité saint-martinoise est encore plus marquée sur le segment des ménages multigénérationnels. Ils représentent **5%** des foyers de l'île : Un niveau presque équivalent à celui de la Guyane (**5,2%**), mais bien supérieur à ceux de la Martinique et la Guadeloupe qui plafonnent respectivement à **3,2%** et **2,9%**. Dans l'Hexagone, ce type de ménage est plus rare et concerne moins de **1%** des ménages.

## Part des ménages complexes et multigénérationnels

Source : Insee, Recensement de la population 2022



### Ménages multigénérationnels :

#### Une présence féminine accrue, une suroccupation du logement et un accès à l'emploi plus difficile

L'une des caractéristiques de ces foyers est leur composition démographique. Les femmes y sont surreprésentées : leur part est supérieure de 15 points de pourcentage à celle observée dans le reste des ménages saint-martinois (personnes de 15 ans ou plus). Ce phénomène traduit souvent des réalités sociales complexes : prise en charge de proches, isolement parental, responsabilités familiales élargies. Un phénomène qui sous-entend une attention particulière dans les politiques publiques de soutien à la famille.

Les ménages multigénérationnels sont davantage exposés à des situations de suroccupation de leur logement que les autres foyers. Cette promiscuité semble souligner le manque de logements adaptés aux besoins de ces familles élargies et à leurs capacités financières (loyers, accès au crédit etc...).

Les membres de ces ménages multigénérationnels sont globalement moins présents sur le marché du travail :

- Le taux d'emploi des 15-64 ans y est inférieur de 10 points à la moyenne locale.
- Ce même écart se retrouve également en Guyane, en Guadeloupe et même dans l'Hexagone.
- À l'inverse, la Martinique se distingue avec un taux d'emploi plus favorable dans ces structures (+7 points).



Part des femmes  
parmi les 15 ans ou plus

**+15 pts**



Part des logements  
suroccupés

**+35 pts**



Taux d'emploi  
des 15-64 ans

**-10 pts**

Ecart en points de % entre les ménages multigénérationnels et les autres types de ménages- Source : Insee, Recensement de la population 2022

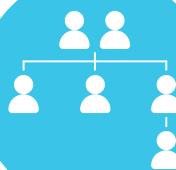
## Trois profils se dégagent

Trois configurations familiales se distinguent dans les types de ménages multigénérationnels. Chaque profil traduit une manière spécifique d'articuler solidarité familiale, partage du logement et organisation du quotidien.



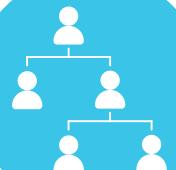
Une famille et un ascendant  
(parent ou grand parent) :  
**48% des ménages  
multigénérationnels.**

Ce profil peut traduire  
l'hébergement d'un parent âgé ou  
dépendant ou bien encore la mise  
en commun des ressources  
dans un même logement.



Un couple et une  
famille monoparentale :  
**22% des ménages  
multigénérationnels.**

Ce cas renvoie fréquemment  
au soutien apporté à un parent seul  
avec enfants, par exemple  
un enfant adulte revenu vivre  
chez ses parents.



Deux familles  
monoparentales :  
**25% des ménages  
multigénérationnels.**

Cette configuration illustre  
des situations plus fragiles ou  
recomposées où deux parents seuls  
partagent un logement pour faire  
face aux contraintes de revenu  
et d'accès au logement.



## POUR COMPRENDRE

### ► Sources :

Cette étude s'appuie sur les résultats des recensements de la population qui seuls permettent de produire des statistiques suffisamment fiables sur la structure des ménages à un niveau géographique fin. Les données de ce regard N°5 proviennent du recensement de 2022, basé sur les enquêtes annuelles de 2019 à 2024

### ► Méthodes :

L'étude exploite les données du recensement pour reconstituer les liens familiaux à l'intérieur des ménages et, via l'analyse ménages-familles, distinguer les ménages complexes et décrire leur composition. Une famille (noyau familial) y est définie par un lien de couple ou de filiation directe, et une personne est comptée comme enfant si elle est célibataire et sans conjoint ni enfant dans le même ménage quel que soit son âge.

### ► Définitions :

- Un ménage désigne l'occupant ou l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de couple ou de parenté (en cas de colocation par exemple).
- Un logement est considéré comme suroccupé lorsqu'il dispose de moins de pièces que le nombre jugé nécessaire compte tenu de la composition du ménage, selon une norme qui attribue : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce par couple, une pièce pour chaque personne de 19 ans ou plus non en couple et, pour les moins de 19 ans, une pièce pour deux si elles sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une pièce par personne. Dans cette norme, la cuisine ne compte comme pièce que si elle dépasse 12 m<sup>2</sup> et par exemple un couple avec un enfant doit disposer d'au moins trois pièces.



## DÉFINITIONS



**Un ménage complexe** est un ménage qui n'est pas composé exclusivement soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (couple avec ou sans enfants, famille monoparentale).



**Un ménage complexe multigénérationnel** est un ménage complexe soit composé d'une famille vivant avec au moins un ascendant (parent ou grand-parent), soit d'une famille avec enfants vivant avec un petit enfant de l'un des adultes de la famille

## REGARDS SUR SAINT-MARTIN

*Édité par l'Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques de Saint-Martin  
Directeur de la publication : Alain Richardson, Président du C.A  
Recherches, indicateurs, rédaction des analyses : Handrew Lutaire, Data Manager  
Supervision de la rédaction : Laurent Fuentes, Secrétaire Général*

